

Groupe thématique « dépense »

Relevé de conclusions du 30 septembre 2016

Présents : Jean-Gilles Hoarau, Luc Blaiteau, Laetitia Colas, Alain Delaunoy, Sylvie Bernardini, Christiane Molinier, Laurence Robin, Caroline Sananès.

Excusés : Hafit Abdoun

Rédactrice : Caroline Sananès.

Ordre du jour :

- Répartition des activités relatives à la sous-fonction « Exécution de la dépense » par niveaux décisionnels.

La réunion du groupe thématique (Gth) « dépense » vient compléter celles des groupes thématiques « budget » et « recette » des 23 et 27 septembre derniers. Les deux groupes ont, en effet, proposé une répartition des sous-fonctions et activités par niveaux décisionnels sur la base de leur périmètre respectif. Cette répartition s'inscrit dans le respect des principes organisationnels de la nouvelle université -tels que définis dans la résolution des CA du 11 avril 2016- et pose les bases d'une organisation de la fonction financière côté ordonnateur. La place et le degré d'autonomie futurs donnés aux écoles internes de l'université Paris-Sorbonne et de l'UPMC-ordonnateurs secondaires- ne seront pas traités au sein de ces groupes thématiques mais au niveau de la construction d'ensemble de la Nouvelle Université.

Pour le GTh « budget », le pilotage du budget et de l'analyse financière relèvera du niveau universitaire avec une contribution des facultés et des composantes. L'université assurera également l'allocation des ressources auprès de chaque faculté qui arbitreront en leur sein entre les composantes et les infra-composantes. Les réponses aux enquêtes resteront, quant à elles, propres à l'université. La création d'une direction de la recherche inter-facultaire et d'une direction de soutien à la formation continue inter-facultaire back-office a également été envisagée. Cette dernière assurerait la liquidation des recettes liées à la formation continue après une convergence nécessaire des outils de suivi de la formation continue. Les fonctions incombant à la direction de la recherche inter-facultaire restant à définir, elles intégreront néanmoins celle de soutien à la recherche. La création d'un service facturier « dépenses » paraît incontournable pour toutes les parties prenantes de la chaîne de la dépense. Le Gth « dépense » a, pour sa part, envisagé la création de centres de services partagés financiers afin d'améliorer la qualité des engagements financiers notamment pour les gestionnaires qui traitent très peu d'opérations. Les modalités de fonctionnement de ces CSP restent cependant à définir.

Concernant la gestion des commandes et notamment l'étape de pré-commande, le logiciel SIFAC est à ce jour utilisé par les deux universités à une exception près. L'université Paris-Sorbonne utilise le logiciel SIFAC Web-une version simplifiée de SIFAC-dans certaines de ses composantes pour l'exécution de la dépense. Après une première saisie de la pré-commande via SIFAC Web, celle-ci sera validée dans le logiciel SIFAC par un gestionnaire financier. Le Gth « dépense » s'interroge sur la nécessaire uniformisation de cette pratique ; la configuration actuelle pouvant très bien être reconduite à l'identique dans NU. En effet, les facultés pourraient conserver une certaine autonomie dans l'exécution de la dépense. La question de l'uniformisation ou mise en commun des outils de gestion de la formation continue pour les deux universités, déjà évoquée lors de la réunion du Gth « recette » (Cf. RC du Gth « recette du 27 septembre 2016) a également de nouveau été posée.

***Groupes de Travail pour
la construction de la
Nouvelle Université***



Le processus de « service fait » fera intervenir les différents niveaux décisionnels. En effet, en mode GBCP, nous observerons une séparation entre le service fait qui constate (service métier) et le service fait ordonnateur qui certifie. Les activités que sont la liquidation, la création et modification des tiers et les opérations de clôture relèveront de l'agence comptable, autrement dit du niveau universitaire.

Pour faciliter le suivi des conventions hors recherche, la création d'un service central de coordination de ces conventions a été envisagée. Celui-ci pourrait relever de la direction financière. Le positionnement du contrôle interne de même que la création d'une direction de l'audit interne positionnée au niveau de l'université devraient également faire l'objet d'une réflexion.

Une prochaine réunion du GT Finances/comptabilité est prévue pour le 5 octobre et permettra de synthétiser le travail des trois groupes thématiques.

Points d'approfondissement :

- L'utilisation de SIFAC Web sera-telle maintenue uniquement dans les composantes de la faculté de lettres et de sciences humaines ?